RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

Rapport d'activités 2021



Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

_____PREAMBULE : Rappel de l'objet de l'association

Le RAIA est une association d'agriculteurs et de citoyens visant à :
- promouvoir une agriculture écologique, durable et citoyenne sur les îles ;
- défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité ;
- assurer un rôle de médiation et d'accompagnement de projets agricoles locaux ;
- servir d'outil de coopération et de plaidoyer.

_____RAPPORT MORAL

Par Georges Birault, président du RAIA

Le RAIA a fait un excellent travail en 4 ans, avec l'implication des membres du Conseil d'administration, du bureau et des salariées.

L'année 2022 va être très importante, c'est une année charnière, avec notamment la valorisation des travaux du projet de recherche SOFIANE qui nous a bien occupé pendant 4 ans et qui, espérons-le, nous permettra d'obtenir des avancées concrètes pour l'agriculture insulaire à travers nos actions de plaidoyer.

Il nous faut tenir compte des actualités dans la poursuite de nos activités : quel sera l'impact de la loi « Climat et résilience » sur les îles ? Comment anticiper les effets du dérèglement climatique sur les activités agricoles ? Ce sont des questions auxquelles nous devons nous confronter sans tarder.

_____FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Les membres du RAIA

Le RAIA réunit plus d'une vingtaine d'adhérents sur différentes îles de la façade atlantique française : agriculteurs, collectifs agricoles, associations, élus et collectivités locales *(liste des adhérents disponible sur demande*). L'association a été présidée pour cet exercice par Georges Birault, maraîcher de l'île d'Yeu en retraite. Ses adhérents se répartissent sur les îles d'Oléron, Aix, Ré, Noirmoutier, Yeu, Arz, Hoëdic, Belle-Ile-en-Mer, Groix, Sein, Ouessant et Bréhat. On note également des adhésions de soutien de la part de citoyens non insulaires.

Le RAIA recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales. L'adhésion permet de s'investir au sein du Conseil d'Administration et du bureau, et de bénéficier des différentes productions (documents de synthèse, résultats du projet de recherche SOFIANE) de l'animation, des conseils et de l'appui au développement de projets fournis par le réseau.

Tous les adhérents sont conviés chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire du RAIA. Tout au long de l'année, ils bénéficient d'une information permanente sur les activités du RAIA et les possibilités de s'investir en tant que bénévoles.

Les adhésions : nombre d'adhérents à jour de leur cotisation

	2018	2019	2020	2021
Adhésion « Citoyen.ne »	5	5	6	10
Adhésion « Entreprise »	1	3	1	4
Adhésion « Collectivités »	2	8	9	6
Adhésion « Association »	6	6	4	6
Total	**14**	**22**	**20**	**26**

Le conseil d'administration

Organe politique de l'association, le Conseil d'Administration est composé de 13 membres s'investissant dans la stratégie et la conduite du projet associatif.

Le CA s'est réuni 5 fois en 2021. En voici les membres actuels :

Nom-prénom	Fonction	Membre du bureau
Georges Birault (Comité de développement agricole de l'île d'Yeu)	Président	Oui
François le Tron (GAEC de Kervilon, Bréhat)	Vice-président	Oui
Louis Merlin	Vice-président et membre du comité scientifique	Oui
Guillaume Février (CPIE de Belle-Ile en Mer)	Secrétaire et membre du comité scientifique	Oui
Emilie Mariot (GEDAR Oléron)	Administratrice	Non
Gilles Le Puil (Collectif agricole de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non
Benoit Simon (Association MOPS)	Administrateur	Non
Daniel Joniot (Association Fert'île)	Trésorier	Oui
Valérie Valade (Commune de l'île d'Aix)	Administratrice	Non
Michel Parent (Communauté de communes de l'île d'Oléron)	Administrateur	Non
Jessica Tessier (Communauté de communes de Noirmoutier)	Administratrice	Non
Emmanuel Maillard (Commune de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non
Clément Kouyoumdjan (GAEC de l'île d'Arz)	Administrateur	Non

Les membres du bureau se sont réunis 3 fois en 2021 afin de régler les affaires courantes de l'association ne nécessitant pas la présence de l'ensemble du CA et échangent entre eux par mail ou téléphone de façon très régulière, ainsi qu'avec les salariées.

_____RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. Communication

1.1. Vers les adhérents

Lettre d'information bimestrielle

En 2021, 5 newsletters ont été envoyées à l'ensemble des adhérents.
Elles récapitulent :

- l'actualité des adhérents au niveau local,
- les avancées du projet de recherche-action,
- des éléments de veille juridique et réglementaire,
- les actualités et travaux des groupes thématiques.



Veille thématique

Le RAIA assure pour ses adhérents une veille permanente concernant des appels à projet, évènements, formations, ainsi qu'une veille scientifique, en lien avec les activités de l'association.

1.2. Vers le grand public

Conception d'une nouvelle plaquette de présentation du RAIA

Afin de mettre en valeur les réalisations les plus récentes du RAIA, une nouvelle plaquette de présentation a été conçue et diffusée à l'occasion de l'envoi des invitations aux Rencontres agricoles inter-îles.

Refonte du site internet du RAIA

Afin d'améliorer la lisibilité de notre site internet, celui-ci a été réorganisé. Le nombre d'onglets a été réduit et nous avons amélioré l'accessibilité des différents contenus disponibles (documentation notamment).

Présentation de l'exposition « Agricultures insulaires »

Conçue en 2020 par le groupe de travail thématique « Communication », l'exposition a été présentée à 5 reprises en 2021 :

- Ile d'Arz : conférence sur l'agriculture insulaire aux musées des capitaines le 12 juin 20221
- Le Pallet : séminaire des adhérents du RAIA le 18 juin 2021
- Belle-Ile-en-Mer : Fête des battages organisée par l'association Du Grain au Pain le 18 juillet 2021
- Bréhat : journée de lancement du PAT de la commune de Bréhat le 5 août 2021

- Oléron : Journées agricoles organisées par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron le 12 septembre
- Bréhat : Rencontres agricoles inter-îles, les 25, 26 et 27 novembre 2021



Jardin de la Josière, Oléron



Bréhat, journée de lancement du PAT

Impression et mise en vente du livret « Agricultures insulaires »

Le livret présentant les enjeux de l'agriculture insulaire a été imprimé à 1000 exemplaires et mis en vente sur 4 îles : Yeu, Belle-Ile-en-Mer, Bréhat et Oléron (15 points de vente au total). Il est également vendu en ligne via le site internet du RAIA. Pour l'instant, 110 exemplaires ont été vendus.

Concours photo « Mettons en lumière les agricultures insulaires »

Le groupe de travail thématique « Communication » a organisé un concours photo à l'échelle de toutes les îles de la façade atlantique.
L'objectif était d'attirer l'œil des habitants et visiteurs sur les activités agricoles durables du territoire. Ce concours a été organisé du 15 juin au 15 octobre 2021 et relayé par les offices du tourisme des différents îles ainsi que dans la presse locale (presse écrite et radio).
Il y a eu 60 photos, illustrant les îles de Batz, Ouessant, Noirmoutier, Yeu, Belle-Ile, Arz, Bréhat et Oléron, envoyées par 20 participants.
Le jury s'est réuni le 17 octobre et les photos lauréates ont été réunies sur deux panneaux qui pourront être joints à l'exposition « Agricultures insulaires ».



Conception de vidéos de présentation des enjeux des activités agricoles insulaires

Afin de toucher un large public, le groupe de travail « Communication » a démarré la conception de deux vidéos de présentation des enjeux agricoles insulaires. Les thèmes traités sont « L'accès au foncier agricole sur les îles » et « Les circuits alimentaires de proximité ». L'objectif est de diffuser ces vidéos en ligne, via les réseaux sociaux ainsi qu'à l'occasion d'événements sur le thème de l'agriculture durable. Un partenariat a été initié avec l'association cinématographique Oya Films pour la réalisation et le montage de la vidéo et les scripts ont été rédigés. Les prises de vues pour la vidéo « Les circuits alimentaires de proximité » ont eu lieu sur l'île d'Yeu et le montage est en cours. La vidéo sur le foncier sera réalisée en 2022.

2. Evènementiel

Séminaire des adhérents du RAIA le 18 juin 2021



Organisé à Le Pallet (44), le séminaire a rassemblé 18 adhérents. A l'ordre du jour, un tour d'actualité des îles, une présentation de l'avancée du projet de recherche SOFIANE (bilan des travaux effectués depuis le démarrage du projet et travaux en cours pour 2021) et une réflexion collective autour des axes de travail possibles pour le RAIA pour les années 2022 et 2023.

Rencontres agricoles inter-îles les 25, 26 et 27 novembre 2021



Organisées à Bréhat, ces Rencontres ont réuni 60 participants pendant 3 jours afin d'échanger sur une grande diversité de sujets de façon conviviale : foncier agricole, transport maritime, lien entre agriculture et biodiversité, projets alimentaires territoriaux insulaires.
Les Rencontres se sont articulées entre des temps de présentation d'actions en cours sur les différentes îles, des témoignages de porteurs d'initiatives locales et des temps de prise de recul collective sur le travail restant à accomplir.

3. Accompagnement des entreprises agricoles et des porteurs de projet

3.1. Partage d'expérience, montée en compétence collective et plaidoyer

Groupe de travail sur le transport

La logistique et le surcoût lié au transport maritime sont des sujets de questionnement très fréquemment abordés par les agriculteurs insulaires. Afin d'apporter des éléments de réflexion, le RAIA a lancé un groupe de travail afin de partager les expériences. L'un des objectifs de ce groupe est d'élaborer un plaidoyer à destination des instances gestionnaires des services de transport maritime pour une meilleure prise en compte des besoins liés aux activités agricoles. Ce plaidoyer se base sur la comparaison des contrats de DSP et grilles de tarification qui encadrent le transport maritime pour les différentes îles, ainsi que sur la comparaison des pratiques des compagnies au quotidien et au vécu des usagers.

Groupe de travail SILLAGE

Le RAIA a initié le groupe de travail intitulé « SILLAGE » (pour « Simplifier et faciliter l'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles, par l'évolution des réglementations et des pratiques d'aménagement et de planification ») en 2020 afin de :

- Faire (re)connaitre les difficultés d'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles compte tenu des effets de l'empilement règlementaire et de l'absence d'espace rétro-littoral, dans un contexte de pression immobilière accrue ;
- Élaborer collectivement des solutions législatives et/ou règlementaires pour pallier les difficultés rencontrées ;
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de planification lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Accompagner les collectivités locales dans leurs démarches en vue de maintenir ou développer des activités agricoles durables.
-

Ce groupe de travail réunit des élus locaux insulaires, des députés et sénateurs ayant une île dans leur circonscription et des membres du RAIA.

En 2021, ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises en rassemblant environ 30 participants. Il a permis de proposer deux amendements dans le cadre de la loi 3DS (loi de décentralisation) en cours d'élaboration. Ces amendements n'ont pas été retenus mais la loi reconnait la différenciation des communes insulaires pour la mise en œuvre de politiques publiques, ce qui créé une base de travail pour avancer sur la mise en place de disposition spécifiques aux îles en matière d'infrastructures agricoles.

3.2. Orientation des porteurs de projets

Cette année, le RAIA a suivi 6 porteurs de projet d'installation agricole. Les accompagnements ont porté sur :
- l'identification des acteurs locaux à contacter pour réaliser son projet d'installation
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relative à la protection de l'environnement et la planification (loi littoral, zone Natura 2000, site classé, PLU…) au regard du projet d'activité envisagé et de sa localisation, ainsi que des besoins en bâtiments ou tunnels maraîchers
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relatives à la contractualisation du foncier agricole et au défrichage
- l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement
- la mise en relation d'agriculteurs ayant les mêmes productions et/ou les mêmes problématiques
- la mise en relation pour l'organisation de stages dans des fermes insulaires

4. Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles

Le RAIA participe aux initiatives locales et vient en appui aux projets des collectivités :

- Elaboration d'un recueil des initiatives insulaires en matière de maîtrise du foncier agricole locale (Belle-Ile-en-Mer, Yeu, Oléron, Houat), transmis également à la plateforme RECOLTE gérée par INRAE et Terre de Liens pour recenser les initiatives en matière de maîtrise du foncier agricole.

- Organisation d'une formation à distance en partenariat avec Terre de liens Pays de Loire sur les **stratégies de maîtrise du foncier agricole local** le 29 avril, qui a rassemblé 13 participants.



- Participation au comité de pilotage d'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 pour les îles de Houat et Hoëdic ; le RAIA représentant les activités agricoles dans la négociation visant à élaborer le DOCOB.

- Participation au Groupe foncier de Belle-Ile-en-Mer, pour apporter des retours d'expérience en matière d'installations et de dynamiques agricoles insulaires.

- Accompagnement de l'installation de porteurs de projet sur la commune de l'île d'Aix suite à un appel à candidature communal, et médiation entre les porteurs de projet et les élus.

- Appui technique à la commune de Bréhat et à l'association Fert'île pour la mise en place et le lancement du Projet Alimentaire Territorial bréhatin.

- Participation au jury du concours « Pratiques agro-écologiques, prairies et parcours » pour la présentation de 4 parcelles à Belle-Ile-en-Mer.

5. Prestations d'expertise dans le cadre de projets de recherche-action

Le RAIA a réalisé une prestation d'ingénierie dans le cadre du projet de recherche ATLASS 2 *(Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable)*, porté par la Fédération Régionale des CIVAM Bretagne.
Ce projet se propose de mutualiser et de valoriser les analyses croisées de trajectoires de transitions agro-écologiques et alimentaires de 6 territoires ruraux bretons et normands en intégrant la prise en compte de situations dégradées (crises). L'objectif est de mieux comprendre les mécanismes qui renforcent la résilience des systèmes alimentaires territorialisés et encourager leur prise en compte dans l'élaboration de stratégies alimentaires territoriales.

Le RAIA intervient en tant que structure experte au sein du projet Filières en Communs *(Des communs au service de la reterritorialisation des filières)* porté par FAB'LIM (Le Labo des Territoires Alimentaires Méditerranéens), l'INRAE et le RMT Alimentation Locale.
Ce projet consiste à accélérer, par la co-conception d'outils open source et d'une plateforme collaborative, le partage d'expériences, la consolidation et l'essaimage des projets de reterritorialisation de filières alimentaires. Il associe 10 structures d'animation territoriale impliquées dans l'accompagnement de filières alimentaires (Chambres d'agriculture, GAB, communes, FNAB, CIVAM).

6. Projet de recherche-action SOFIANE

Le projet de recherche SOFIANE « Soutenir et favoriser dans les îles de la façade atlantique une agriculture nourricière et à externalités positives », a démarré en 2018 et est financé par la Fondation de France jusqu'en 2022.

Rappel des objectifs du projet de recherche-action SOFIANE :

- Faire bénéficier les agricultures insulaires d'une mise en lumière, d'un décloisonnement, ainsi que d'une réflexion prospective.

- Caractériser la spécificité de l'agriculture insulaire atlantique et produire un argumentaire pour la définition de politiques publiques spécifiques.

Travaux scientifiques réalisés en 2021

En 2021, malgré les difficultés logistiques liées aux mesures sanitaires en vigueur pendant l'épidémie de Covid-19, plusieurs travaux ont été réalisés en collaboration entre les membres de l'équipe de recherche et les adhérents du RAIA.

Travaux de stage

Afin d'approfondir la thématique du lien entre les pratiques d'aménagement de l'espace insulaire et le développement des activités agricoles, deux stages d'étudiantes juristes portant sur l'intégration des activités agricoles dans les documents d'urbanisme insulaires ont été réalisé en 2021.

- Un mémoire de M2 financé par la Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer, consacré aux 4 PLU de l'île (Bangor, Sauzon, Le Palais, Locmaria) et réalisé par Maud Poirot.
- Un mémoire de M2 financé par la mairie de Bréhat, consacré à l'étude du PLU de Bréhat et réalisé par Léonie Ollivier

Un appui complémentaire sur les aspects juridiques a été sollicité et obtenu auprès de Jean-François Inserguet, chercheur en droit de l'urbanisme à l'Université de Rennes 2.

Ces deux stages ont permis d'analyser finement l'impact des documents d'urbanisme existant sur le maintien et le développement d'activités agricoles durables dans les îles. Ils ont également permis d'élaborer une liste de recommandations en matière de pratiques de planification, qui pourront servir de guide à l'élaboration de documents plus favorable au développement agricole.

Par ailleurs, des travaux exploratoires sur deux sujets relevant des spécificités environnementales insulaires avec lesquelles les activités agricoles doivent cohabiter ont également été lancés.

En premier lieu, deux stages ont été réalisés sur le thème de la déprédation des cultures par la petite faune sauvage, avec l'appui d'Anne Atlan, écologue à l'université de Rennes 2 :

- Un mémoire de M2 sur la caractérisation du phénomène de déprédation des cultures par la petite faune sauvage à Belle-Île, co-financé par le RAIA et le CPIE de Belle-Ile-en-Mer et réalisé par Aliénor Miscopein (Agrocampus Ouest)
- Un mémoire de M1 financé par le RAIA sur le statut juridique des espèces protégées occasionnant des dégâts, réalisé par Laetitia Gervais (Université de Rennes 1)



Ces stages ont permis de mieux comprendre le phénomène de déprédation des cultures, d'identifier les espèces animales impliquées, d'identifier des pistes possibles de remédiation et d'initier un travail de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la réflexion autour de mesures de gestion.

En second lieu, un stage a permis d'apporter des éléments de réflexion sur la gestion de la fluctuation du niveau de la ressource en eau pour les besoins de l'agriculture insulaire.

- Un mémoire de M2 sur la caractérisation des problématiques de gestion de l'eau dans les parcelles agricoles de l'île d'Yeu, réalisé par Enora Berthou (ISTOM)

Ce stage a permis d'élaborer une méthodologie d'évaluation de la ressource en eau dans une parcelle agricole par des moyens théoriques (bilan hydrique) et pratiques (pose de piézomètres) et une analyse des différents

facteurs susceptibles de faire évoluer la présence de cette ressource (géologie, pédologie, topographie et aménagement du paysage).

Enfin, dans la lignée des travaux entrepris avec l'équipe de Sciences Po Rennes en 2019 et 2020, une étude de cas a été réalisée sur l'île d'Yeu afin de saisir les jeux d'acteurs concourant au succès d'une stratégie alimentaire locale.

- Un mémoire de M1 sur le rapport ambivalent entre insularité et politiques alimentaires territoriales, réalisé par Jeanne Garel (Science Po Rennes).

Thèse de Naïla Bedrani

Un comité de thèse a eu lieu à l'été 2021. Les recommandations des membres du comité ont permis de faire évoluer l'encadrement de la thèse : un co-directeur de thèse a été nommé, il s'agit de Renaud Hourcade, par ailleurs membre du projet de recherche SOFIANE.

Une séance de web séminaire a été organisé à l'hiver 2021, portant sur la présentation des travaux menés au cours de la première année de thèse de Naïla Bedrani, notamment sur la trajectoire socio-historique des activités agricoles insulaire. Organisée le 17 mars 2021, cette session a réuni 13 adhérents du RAIA.

Parution d'un article scientifique

HOURCADE R., LANDRE A., BEDRANI N., 2021, « L'agriculture insulaire au défi de la protection des paysages. Motifs de conflits et stratégies territoriales de conciliation », Norois.

L'ensemble de ces réalisations a été présenté lors de la réunion bilan annuelle du projet, le 21 octobre à Agrocampus Ouest. Le projet SOFIANE entrant dans sa dernière année, cette réunion a été l'occasion d'évoquer les travaux de capitalisation à entreprendre afin de valoriser l'ensemble des résultats du projet. Différentes réalisations sont prévues, notamment : un rapport de recherche synthétique, des notes de position à destination des élus locaux, des outils à destination des collectivités afin de mieux prendre en compte les activités agricoles dans les documents d'urbanisme (module de formation, livre blanc), un module de formation pour les porteurs de projet d'installation agricole sur les îles et deux conférences de restitution des résultats en 2023.

Afin d'anticiper la poursuite éventuelle de travaux de recherche par le RAIA à l'issue du projet de recherche SOFIANE, différents entretiens de prise de contact ont été réalisés pour identifier de potentiels futurs partenaires de travail.

- Entretien avec Coline Perrin, enseignante-chercheuse en géographie (UMR Innovation, INRAE) et co-autrice d'un ouvrage sur le foncier agricole
- Entretien avec Anthony Goreau-Ponceaud et Nicolas Lemoigne, UMR Passages à Bordeaux Sciences agro et auteurs de travaux sur la prédation des cultures par les sangliers en zone périurbaine.

_____RESULTATS FINANCIERS

Le compte de résultat à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2021 montre un total des charges de **102565 €**, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2020, qui s'explique par la stabilisation des deux postes salariés sur l'année 2021, avec Naïla à temps plein et Mary-Anne à temps partiel (60%).

Type de charges	2019	2020	2021
Salaires et cotisations sociales (salariées et stagiaires)	38622 €	66813 €	78241 €
Services	19474 €	25548 €	24151 €
Achats	495 €	289 €	173 €
Autres charges de gestion	600 €	0 €	0 €
Total	**59191 €**	**92650 €**	**102565 €**

Les produits représentent un total de **104899 €**, stable par rapport à l'exercice 2020, mais avec des variations dans la répartition des produits.
En effet, en 2021, nous avions évoqué les stratégies suivantes afin d'équilibrer les sources de revenus du RAIA (90% de subventions en 2020) : *« Pour 2021, il est donc envisagé de développer la fourniture de prestations payantes par le RAIA. La vente du livret sur les agricultures insulaires élaboré en 2020 sera également lancée. Enfin, de nouvelles adhésions sont à rechercher auprès des îles qui s'impliquent encore peu dans le RAIA. »*
Nous avons bien mis en vente notre livret, et réalisé deux prestations d'ingénierie (pour un total de 14,5 jours de travail). Nous avons par contre eu du mal à suivre les adhésions en 2021. La situation semble s'améliorer sur ce point en 2022, les Rencontres agricoles ayant suscité un fort engouement et apporté de nouvelles adhésions.

Type de produits	2019	2020	2021
Subventions d'exploitation	52233 €	95300 €	92593 €
Cotisations adhérents	9244 €	8904 €	6951 €
Reprise sur amortissement	0 €	1733 €	0 €
Autres produits de gestion	1865 €	0 €	0 €
Vente de produits (livrets)	0 €	0 €	195 €
Prestations de service	0 €	0 €	5160 €
Total	**63342 €**	**105937 €**	**104899 €**

L'exercice présente un excédent de **2334 €.**

Il faut cependant être vigilant quant aux capacités financières de l'association. Le prévisionnel établi pour l'année 2022 et les réserves de trésorerie disponibles montrent que **le financement des deux postes n'est possible que jusqu'au premier trimestre 2023, si de nouveaux financements ne sont pas obtenus entre-temps.** Des pistes ont cependant été identifiées : financement via le Contrat de Plan Etat-Région Bretagne-Association des îles du Ponant, rencontre avec la DRAAF Pays de Loire pour évaluer la faisabilité d'une poursuite des financements via le PNA, par exemple.

Il conviendra de suivre avec plus d'attention en 2022 les cotisations des adhérents, qui représentent une part importante de l'auto-financement de l'association.

Pour l'année 2021, les contributions des bénévoles, par leur participation à la vie associative et aux différentes activités, ont été équivalentes à **50 524 €** ! Merci à eux !

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Structures publiques

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Région BRETAGNE

Région PAYS de la LOIRE

Structures privées

Fondation de France

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

FONDS DE DOTATION PERSPECTIVES

NOS PARTENAIRES DE RECHERCHE

Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO-Rennes

AGRO CAMPUS OUEST

ESO RENNES UMR 6590 Espaces et Sociétés

cnrs

UNIVERSITÉ RENNES 2

Unité Mixte de Recherche CNRS 6051 Arènes

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
EHESP

SciencesPo Rennes

cnrs

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

arènes UMR 6051

RMT Alimentation Locale et FAB'LIM

RMT Alimentation Locale

FAB'LIM Local for Good
Le Labo des territoires alimentaires Méditerranéens

RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

